



**Syndicat Mixte de la Base de Loisirs
de Saint-Quentin en Yvelines**

N°2022-D25

OBJET :
Revalorisation
tarifaire Relais des
Canardières

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 08 juin à 17h00

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin en Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents :

Mesdames Anne CAPIAUX -Chantal CARDELEC -Sylvie PIGANEAU ; Sandrine GRANDGAMBE (suppléante)

Monsieur José CACHIN

Etaient absents excusés :

Madame Colette GERGEN

Messieurs Nicolas DAINVILLE- Bertrand COQUARD - Othman NASROU - Ali RABEH

Ont donné pouvoir :

Monsieur DAINVILLE à Madame CAPIAUX

Monsieur NASROU à Madame PIGANEAU

CONSIDERANT qu'au vu du contexte économique actuel (augmentation du coût des fluides, augmentation du coût des denrées alimentaires, augmentation du coût des salaires et remise à niveau des tarifs inchangés depuis deux ans) et ses conséquences sur le budget de l'île de loisirs, il est prévu d'effectuer une revalorisation des tarifs du Relais des Canardières, comme suit :

Prestations	Tarifs actuels	Proposition
Groupes de 1 à 7 personnes, ou tous groupes ne remplissant pas pleinement les chambres au regard de ce que la réglementation impose		
Chambre 2 couchages tarif par chambre par nuit	34,00 €	44,00 €
Chambre 4 couchages tarif par chambre par nuit	68,00 €	88,00 €
Groupes remplissant pleinement les chambres, dans le respect de la réglementation		
Nuitée unique-tarif par personne (minimum de facturation 8 personnes)	17,00 €	22,00 €
Nuitée unique à partir de 24 personnes - tarif par personne	15,00 €	19,00 €
Plus d'une nuit - tarif par nuit et par personne (minimum de facturation 8 personnes)	15,00 €	19,00 €
Restauration		
Petit déjeuner	3,00 €	5,00 €
Repas enfant (moins de 15 ans)	9,00 €	10,50 €
Repas adulte (15 ans et plus)	10,5 €	13,00 €
Panier pique-nique	8,20 €	9,00 €
Goûter	2,20 €	3,00 €
Repas classique (2 entrées + plat + fromage + dessert)	14,00 €	16,00 €
Repas amélioré (Soda + eau gazeuse + plat avec 2 garnitures + 2 fromages + dessert)	22,00 €	25,00 €
Repas premium (soda + eau gazeuse + 2 entrées + plats avec 2 garnitures + 3 fromages + dessert + fruit)	25,00 €	28,00 €

CONSIDERANT qu'afin d'inciter les groupes à pratiquer une activité en plus de leur séjour, il est proposé d'appliquer une réduction de 10 % sur le montant total des activités qui seront facturées lorsque celles-ci sont gérées en régie par l'île de loisirs et/ou une location de salle, à tous les groupes (sauf particuliers et entreprises) en hébergement qui ont au moins une pension complète (au moins 1 nuitée, 1 petit déjeuner, 1 déjeuner ou un pique-nique, un dîner) ;

LE COMITE SYNDICAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,

Approuve les tarifs proposés ci-dessus du Relais des Canardières ;

Approuve la réduction de 10% proposée sur les activités gérées en régie par l'île de loisirs ;

Fixe la date d'application des tarifs au 1^{er} Juillet 2022 ;

Précise que les tarifs de la délibération 2021-D19/A, non-concernés par cette revalorisation, restent inchangés ;

Précise que les anciens tarifs restent applicables pour tout devis émis ou prestation réalisée avant la prise d'effet des nouveaux tarifs proposés.

Mbres en exercice : 9
 Quorum : 5
 Présents : 5
 Suffrages exprimés : 7

Fait à Trappes, le 08 juin 2022
 Le Président du Syndicat Mixte
José CACHIN

